

Préparation à l'habilitation électrique Personnel électricien Basse Tension et/ou Haute Tension – Recyclage

1. EVOLUTION DE LA NORME NF C 18-510

- a. Domaines de tension
- b. Travaux hors tension
- c. Interventions sous tension
- d. Voisinage de pièces nues sous tension (zone)
- e. Opérations du domaine BT ou HT
- f. Manœuvre, essais, mesurage, vérification...

2. RAPPEL SUR LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES

- a. Constitution des réseaux BT et HT
- b. Production et distribution de l'énergie électrique
- c. Technologie et caractéristiques des appareils constituant un réseau

3. RAPPEL SUR LES NOTIONS DE SECURITE (NF C 15-100)

- a. Rôles et normalisation des différents systèmes de sécurité
- b. Spécificité des lieux recevant du public
- c. Protection des personnes et des biens
- d. Indices de protection IP :
 - Relatif au lieu et conditions d'exploitation
 - Classification des lieux d'exploitation
- e. Rôle et régime de neutre
- f. Prise de terre et protection différentielle
- g. Sécurité dans l'utilisation du matériel électroportatif

4. OPERATIONS ET TRAVAUX SUR OU A PROXIMITE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES

- a. Matériel spécifique et isolant
- b. Obligations et conditions d'utilisation
- c. Responsabilités et organisation des tâches

5. RAPPEL SUR LA CONDUITE A TENIR EN CAS D'INCIDENT OU D'ACCIDENT D'ORIGINE ELECTRIQUE



Durée

1,5 jours dont 0,5 jour d'application pratique si uniquement Basse Tension
2,5 jours, dont 0,5 jour d'application pratique si Basse et Haute Tension
Recyclage requis tous les 3 ans



Pré requis

Personnel électricien titulaire d'une habilitation électrique depuis 3 ans



Public concerné

Personnel électricien travaillant sur des ouvrages électriques de basse tension

Objectifs pédagogiques

- Évaluer le risque électrique pour intervenir en toute sécurité sur des installations basse tension et dans le respect de la norme NF C 18-510
- Identifier les risques liés aux opérations sur des installations électriques
- Connaître et utiliser les mesures de prévention et les moyens de protection adaptés

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques
- Visite sur site
- Analyse des risques
- Synthèse de la formation et remise d'un fascicule par stagiaire

Mode d'évaluation

Un certificat de suivi de stage sera délivré au stagiaire qui aura participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation par le formateur.

Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage.

Titre d'habilitation pouvant être délivré à l'issue du stage :

-  Personnel exécutant B1 H1
-  Chargé de travaux B2 H2
-  Chargé de consignation BC HC
-  Chargé d'intervention BR